



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi le 12 avril 2021 à huis clos à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Jean-Martin Villeneuve, Conseiller # 1
Monsieur Gilles Murray, Conseiller # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.
Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2104-01

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021
4. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2021
5. Adoption des comptes à payer de mars 2021
6. Dépôt du Rapport du maire sur la situation de la municipalité au 31 déc. 2020



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

7. Résolution pour les employés municipaux fin hiver 2021 et printemps 2021
8. Résolution pour les projets Fonds de Visibilité Northland 2021
9. Demande de sentiers Monsieur Pierre Lemieux
10. Résolution pour l'aide financière Covid-19 aux organismes St-Léandre
11. Demande d'appui financier pour le Centre Le Jubé
12. Résolution pour la nomination des membres au CCU
13. Résolution pour l'adoption des rapports de l'an 3 et l'an 4 des objectifs du schéma de couverture de risque SRSI de la MRC de la Matanie.
14. Période de questions
15. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021

RÉSOLUTION 2104-02

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 8 mars 2021

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption du procès-verbal du 22 mars 2021

RÉSOLUTION 2104-03

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 22 mars 2021

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5- Adoption des comptes à payer de mars 2021

Faisant suite à l'annonce des montants à payer pour les comptes compressibles et incompressibles pour le mois de mars par Monsieur le Maire.

RÉSOLUTION 2104-04

Il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de mars 2021 pour un total



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

des comptes incompressibles de 39 309.94\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 94.37\$, les salaires nets des employés de 15 953.83\$, les traitements nets des élus (es) de 1 622.17\$, les remboursements des prêts de 3 253.71\$, le remboursement des DAS février au montant de 8 430.57\$, la facture de la collecte et le transport des matières résiduelles et de recyclage au montant de 2 767.86\$, le paiement des services publiques 1 249.24\$, le remboursement des achats par carte de crédit 109.05\$, l'immatriculation pour la SAAQ un montant de 5 793.14\$, le droit d'immatriculation de la municipalité auprès de Revenu Québec et un montant de 90 974.18\$ des comptes compressibles incluant les réparations pour le moteur du souffleur qui sera remboursé par une réclamation d'indemnisation d'un montant de 28 005.91\$. Le montant total des comptes à payer est de 130 284.12\$ pour le mois de mars 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6. Dépôt du Rapport du maire sur la situation de la municipalité au 31 déc. 2020

Monsieur Steve Castonguay fait la lecture et dépose son rapport du maire sur la situation de la municipalité suite à la rencontre extraordinaire du 22 mars 2021 du rapport financier pour la période terminée au 31 décembre 2020.

7- Résolution pour les employés municipaux fin hiver 2021 et printemps 2021

RÉSOLUTION 2104-05

Il est proposé par **Monsieur Jean – Martin Villeneuve** et unanimement résolu de mandater André Marcil de procéder à l'embauche de Monsieur André Vallières rétroactivement au 6 avri' 2021 à titre d'employé municipale et de préparer son entente de travail, d'engager Monsieur Steve Bélanger à titre de mécanicien selon ses disponibilités et selon les besoins de la municipalité pour un maximum de 40 heures semaine et de mettre à pied Monsieur Dave Caron au plus tard pour la semaine finissant le 1^{er} mai 2021 selon les conditions de la météo et de la réparation des chemins à effectuer d'ici le 1^{er} mai 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8- Résolution pour les projets Fonds de Visibilité Northland 2021

Monsieur Castonguay informe le conseil municipal que la rencontre de travail s'est tenue pour les projets du Fonds de Visibilité Northland 2021.

RÉSOLUTION 2104-06

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

résolu d'autoriser les montants d'aide financière pour les projets
suivant par le Fonds de Visibilité Northland 2021 :

#	Organismes	Projets	Montants demandés	Montants accordés
1	Comité loisirs jeunes Les P'tits Léandre	Programme sport-étude équestre	5 000.00\$	4852.02
2	Regroupement des organismes populaires	Remplacement d'équipement désuets et réfections locative	5 000.00\$	3500.00
3	Centre socioculturel Le Jubé	Centre socioculturel	5 000.00\$	2800.00
4	CLD de St-Léandre	Activités extérieures à St-Léandre	2 350.00\$	2350.00
5	CLD de St-Léandre	Camping rustique et l'art dans les sentiers	5 000.00\$	2650.00
6	Fabrique de St-Léandre	Remplacement de la porte extérieure de l'église côté ouest et peinture	4 911.56\$	3500.00
				19652.02
			27 261.56\$	19652.02
			7 609.54\$	0.00

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9- Demande de sentiers Monsieur Pierre Lemieux

Ayant reçu un courriel de la carte pour l'autorisation par la municipalité de Saint-Léandre de la part de monsieur Pierre Lemieux pour la mise en valeur d'un sentier traversant St-Léandre.

RÉSOLUTION 2104-07

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de ne pas appuyer la demande de l'autorisation pour la mise en valeur d'un sentier traversant Saint-Léandre car la municipalité ne possède pas les compétences et le pouvoir car le tracé proposé est demandé dans les cours d'eau et sur les rives de terrains privés de la Rivière Petchedetz.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. Résolution pour l'aide financière Covid-19 aux organismes St-Léandre

RÉSOLUTION 2104-08

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de fournir grâce à l'aide financière reçue du Ministère des Affaires Municipales en lien avec la Covid 19, un montant de 2 800.00\$ (deux mille huit cent dollars) au Comité Les P'tits Léandre pour 2020 et au Regroupement des Organismes de Saint-Léandre pour un montant de 771.45\$ (sept-cents-soixante et onze dollars 45) suite à la demande reçue le 18 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

11. Demande d'appui financière pour le Centre Le Jubé

Une demande d'aide financière a été reçue de la part du centre socioculturel Le Jubé lors d'une séance de mars 2021 et ajout est demandé par la MRC de la Matanie

RÉSOLUTION 2104-09

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu de modifier la résolution 2103-12 afin de transférer et fournir une aide financière au montant de 3 729\$ pour la demande reçue par le Centre Socioculturel Le Jubé et de retirer la demande de la municipalité de l'aide financière au même montant de 3 729\$ et de transférer ce montant au Centre Le Jubé de la MRC de la Matanie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. Résolution pour la nomination des membres au CCU

André Marcil informe les membres du conseil municipal que certaines personnes ont accepté de rejoindre le Comité de Consultation en Urbanisme de la municipalité.

RÉSOLUTION 2104-10

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** et unanimement résolu de nommer au sein du Comité de Consultation en Urbanisme Monsieur Doris Saucier, Monsieur René Blouin, Monsieur Steve Castonguay, Madame Julie Michaud et Monsieur Marc-André Bérubé. André Marcil agira à titre de secrétaire et Louis-Pascal Laforest agira à titre de personne ressource pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. Résolution pour l'adoption des rapports de l'an 3 et l'an 4 des objectifs du schéma de couverture de risque SRSI de la MRC de la Matanie

RÉSOLUTION 2104-11

Attendu que le Service Régional Service Incendie de la MRC de la Matanie doit faire approuver les rapports de l'an 3 et l'an 4 du schéma de couverture de risque en incendie de la MRC de la Matanie par toutes les municipalités faisant partie du service de la MRC.

Attendu que la municipalité a déposé les rapports de l'an 3 et de l'an 4 du schéma de couverture de risque en incendie de la MRC de la Matanie.

En conséquence, il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu sous toutes réserves de conformité de faire



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

adopter les rapports de l'an 3 et de l'an 4 du schéma de couverture de risque en incendie de la MRC de la Matanie. La réserve est en lien avec l'interruption des rencontres avec tous les participants sans la présence de directeurs et des directrices généraux des municipalités du comité entre septembre 2019 et septembre 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

14. Période de questions

Monsieur Castonguay informe les citoyens qu'il est possible de poser des questions par courrier ou courriel.

Aucune question n'a été reçue en date du jeudi 8 avril 2021 lors de la tenue de la séance de travail.

15 Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2104-12

Il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 12 avril, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 47

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier